

Mise en garde

Le document ci-après reproduit les résolutions et actes du conseil d'arrondissement. Malgré nos efforts pour les reproduire fidèlement, il est possible que certaines erreurs se soient glissées ou que certaines informations ne soient pas exactes ou complètes et nous nous en excusons. En aucun cas, des extraits de ce site ne peuvent être utilisés à des fins de contestation juridique ou de preuve. Seuls des documents émis par la Secrétaire de l'arrondissement et portant le sceau sont authentiques et font preuve de leur contenu.

Copie authentique du procès-verbal des séances et des actes du conseil d'arrondissement peut être obtenue en s'adressant au Secrétaire de l'arrondissement.



**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le mercredi 31 août 2016 à 19 h
530, avenue Davaar à Outremont**

PRÉSENCES :

Mme Marie Cinq-Mars, Mairesse de l'arrondissement
Mme Céline Forget, Conseillère du district Joseph-Beaubien
Mme Jacqueline Gremaud, Conseillère du district de Jeanne-Sauvé
Mme Mindy Pollak, Conseillère du district de Claude-Ryan
Mme Marie Potvin, Conseillère du district de Robert-Bourassa

AUTRES PRÉSENCES :

M. Michel Allen, Directeur de l'arrondissement par intérim et Directeur de la culture des sports des loisirs et du développement social
M. André Brideau, Directeur des travaux publics
Me Julie Desjardins, Chef de division des ressources humaines et des relations avec les citoyens et Secrétaire d'arrondissement substitut
Mme Mélanie Diné, secrétaire recherchiste
Mme Suzanne Jeffrey, chef de division des ressources financières et matérielles

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET INVOCATION

Madame la mairesse déclare la séance ouverte à 19 h.

Elle procède ensuite à la lecture de l'invocation et passe en revue les points inscrits à l'ordre du jour.

À moins d'indication à l'effet contraire dans le présent procès-verbal, la mairesse d'arrondissement se prévaut toujours de son privilège prévu à l'article 328 de la *Loi sur les cités et villes* (R.L.R.Q. chapitre C-19) en s'abstenant de voter.

CA16 16 0284

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 31 AOÛT 2016

Il est proposé par Marie Potvin

appuyé par Jacqueline Gremaud

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 31 août 2016 tel que proposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

10.02

10.03 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question.

10.04 - PÉRIODE DE QUESTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL

LA PÉRIODE DE QUESTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL DÉBUTE À 19 H 02 ET SE TERMINE À 19 H 06.

ÉLUE	SUJET
MARIE CINQ-MARS	PTI – Parc John-F.-Kennedy
JACQUELINE GREMAUD	PTI – Parc John-F.-Kennedy

CA16 16 0285

ÉTABLISSEMENT DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2017-2018-2019 DE L'ARRONDISSEMENT OUTREMONT

Il est proposé par Marie Potvin

appuyé par Céline Forget

DE DRESSER le programme triennal des immobilisations de l'arrondissement Outremont 2017-2018-2019, lequel prévoit des investissements de 7 683 000 \$ au cours des trois prochaines années, le tout tel qu'indiqué au sommaire décisionnel;

DE LE TRANSMETTRE au service des finances de la Ville afin que ce dernier le soumette au comité exécutif qui doit dresser et soumettre pour adoption au conseil de la Ville, le programme des immobilisations de la Ville, lequel doit comprendre à l'égard de chaque arrondissement, un programme d'immobilisations.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

30.01 1166983003

70.01 - LEVÉE DE LA SÉANCE

L'assemblée est levée à 19 h 08

70.01

Marie Cinq-Mars
Mairesse de l'arrondissement

Julie Desjardins
Secrétaire substitut de l'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 6 septembre 2016.